Le Rouage

Le bulletin d'information du
Conseil permanent de la jeunesse

VOLUME 7 NUMÉRO 1 - JANVIER 2008

MOT DE L'EXÉCUTIF

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2008!

Bonjour à toutes et à tous,

Permettez-moi d'abord, en mon nom personnel et au nom de toute l'équipe du CPJ, de vous souhaiter une excellente année 2008, remplie de joie, de succès et de fantaisies!

Depuis le dernier numéro du Rouage, différents dossiers ont été rendus publics : les actes de l'événement MISSION : DURABLE, pour un développement dans le vent! (page 3), le compte-rendu de l'événement intergénérationnel portant sur la dette publique (page 3) et un mémoire portant sur les pratiques d'accommodements raisonnables (page 4).

Un autre grand dossier a occupé l'équipe du CPJ : celui du renouvellement de ses membres. Comme vous le savez, le processus de renouvellement a débuté le 12 novembre dernier et se terminera le 1er février 2008. Pour plus de détails, je vous invite d'ailleurs à lire l'article à ce sujet à la page 2. Le processus de renouvellement du CPJ est assuré par le Secrétariat à la jeunesse. Cependant, le CPJ a mis la main à la pâte pour effectuer une tournée régionale. En effet, j'ai eu le plaisir d'aller à la rencontre de bon nombre d'entre vous et j'ai eu la chance de visiter 10 régions, de faire 27 rencontres et de voir plus de 500 jeunes de 15 à 30 ans désireux d'en connaître plus sur le CPJ et sur le processus de renouvellement de ses membres. Je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement les représentants des organisations jeunesse qui m'ont été d'une grande aide dans la planification de ces rencontres!

Les activités du CPJ se poursuivent jusqu'à l'élection des 15 nouveaux membres qui se fera au plus tard le 1er avril 2008. Bon succès à celles et à ceux qui tentent leur chance!

La vice-présidente,

Hélène Dumais

Conseil permanent de la jeunesse
Québec

Renouvellement du Conseil permanent de la jeunesse

Date limite du dépôt des candidatures : 1er février 2008

Vous souhaitez vous impliquer? Le temps est venu de poser votre candidature!

Le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ), actuellement en renouvellement, a pour rôle de conseiller le ministre responsable des dossiers jeunesse sur toute question touchant les jeunes. Composé de 15 membres âgés entre 15 et 30 ans, de différentes régions et de secteurs d'activité variés, il effectue des travaux sur des sujets d'actualité. Tu souhaites défendre les intérêts des jeunes? Visite le www.jeunes.gouv.qc.ca/candidature et dépose ta candidature!

Conditions d'admission

- ☒ Être âgé de 15 à 30 ans (né entre le 2 février 1977 et le 1er février 1993).
- ☒ Être citoyen canadien.
- ☒ Être domicilié au Québec depuis au moins 12 mois.
- ☒ Obtenir l'appui du conseil d'administration de trois organismes jeunesse œuvrant dans au moins deux secteurs d'activité distincts (voir, à ce sujet, la liste des organismes jeunesse de votre région en consultant le site Internet du Secrétariat à la jeunesse ou celui du Conseil permanent de la jeunesse).
- ☒ Faire parvenir votre dossier de candidature au Secrétariat à la jeunesse, au plus tard le 1er février 2008 (le sceau de la poste faisant foi).

Dates importantes à retenir

- ☒ La période de mise en candidature s'étend du 12 novembre 2007 au 1er février 2008.
- ☒ L'élection des nouveaux membres du Conseil permanent de la jeunesse aura lieu en avril 2008.

Le Guide de mise en candidature, qui détaille les étapes à suivre pour poser sa candidature et fournit les formulaires à remplir à cette fin, est accessible sur le site Internet du renouvellement.

Vous pouvez également obtenir des renseignements ou obtenir une copie papier du Guide en communiquant avec Services Québec au 1-877-644-4545.

www.jeunes.gouv.qc.ca/candidature

Durablement vôtre

Le CPJ a rendu public le document *Durablement vôtre* faisant la synthèse de l'événement jeunesse MISSION : DURABLE, pour un développement dans le vent! qui s'est déroulé les 18 et 19 février 2006 à l'Université du Québec à Montréal. Initié par le CPJ, cet événement a réuni près de 300 jeunes venus discuter, l'espace d'une fin de semaine, de développement durable.

À la lumière de ce document, vous ne pourrez que constater l'importance qu'accordent les jeunes à leur environnement. De nombreux mois de travail ont été nécessaires à la production de ce document qui contient, entre autres, plusieurs textes de conférenciers, 50 pistes d'action pour le développement durable proposées par les participants ainsi que la Déclaration jeunesse de Montréal sur le développement durable. Soulignons, à cet effet, que la Déclaration a été présentée suite à l'invitation de M. Ahmed Djoghlaf, secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, à Curitiba au Brésil, lors de la Conférence des Parties signataires de la Convention sur la diversité biologique qui a eu lieu du 20 au 31 mars 2006.

www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/dv.pdf

Rencontre intergénérationnelle sur le remboursement de la dette publique : le document de synthèse est maintenant disponible!

Le CPJ a rendu public en novembre dernier le document de synthèse de la rencontre intergénérationnelle sur le remboursement de la dette publique. Cette rencontre a été organisée les 27 et 28 avril 2007 en collaboration avec le Conseil des aînés, et ce, suite à une volonté du gouvernement énoncée à l'intérieur de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 de susciter un dialogue intergénérationnel sur la question du remboursement de la dette publique.

Cette rencontre s'est révélée être un franc succès, tant auprès des participants que des conférenciers invités. Au total, près de 80 participants de tout âge ont débattu, durant plus d'une journée, sur la question du remboursement de la dette publique et du Fonds des générations.

Le document de synthèse présente les textes gracieusement fournis par les conférenciers ainsi qu'une synthèse des discussions des participants.

www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/dette_synth.pdf

Le dossier de la sécurité routière

Le 4 décembre dernier, le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ) a été invité à se présenter devant la Commission des transports et de l'environnement dans le cadre des Consultations particulières sur les projets de loi n° 42 – Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Règlement sur les points d'inaptitude, et n° 55 – Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives, afin de présenter ses recommandations sur le sujet.

Rappelons que le CPJ avait d'abord produit et déposé son mémoire intitulé *Des recommandations qui tiennent la route* le 31 janvier 2007 dans le cadre des travaux de la Table québécoise de la sécurité routière afin de défendre les intérêts des jeunes dans ce dossier. Précisons que le CPJ s'est montré très ouvert à un resserrement des sanctions relatives aux infractions commises, mais l'application de nouvelles règles doit se faire pour l'ensemble des conducteurs et non seulement pour les jeunes. Un des principaux points défendu par le CPJ est la préservation de la mobilité des jeunes, qu'ils soient travailleurs ou étudiants. Ce mémoire a été rendu public en juillet 2007, peu après la sortie du rapport de la Table.

http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/sec_rout.pdf

www.assnat.qc.ca/fra/travaux/Debats/banquevideo/cte/pl4255.html

routière

L'INTÉGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS : UN ATOUT POUR LE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC

En novembre dernier, le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ) a déposé un mémoire à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles.

Dans ce document, le CPJ a choisi de se pencher sur les facteurs qui rendent difficile ou qui peuvent freiner l'intégration des nouveaux arrivants à la société d'accueil. Le CPJ estime important que les membres de la société d'accueil soient pleinement conscients des difficultés que les nouveaux arrivants doivent affronter à leur arrivée. Le postulat du CPJ, soit une intégration réussie des nouveaux arrivants à la société d'accueil, représente un gage de partage de certaines valeurs communes et d'une communication plus efficace avec les membres de la société d'accueil, ce qui favorisera une participation citoyenne.

Le CPJ, conscient des nombreux obstacles auxquels peuvent être confrontés les nouveaux arrivants, considère qu'occuper un emploi, surtout un emploi en rapport avec les compétences ou l'expérience déjà acquises, représente la voie à privilégier pour assurer une intégration réussie. Il propose des actions en vue de favoriser davantage l'accès à un tel type d'emploi. L'adoption d'une politique énergique d'intégration des nouveaux arrivants et un plan d'action visant toutes les parties concernées représentent certains des changements auxquels le CPJ est favorable, de même que la nécessité d'efforts accrus en matière de reconnaissance d'acquis et de compétences ainsi qu'un accès adapté à une formation d'appoint. L'accès à des services de francisation de qualité et adaptés est vu comme une condition préalable essentielle à l'intégration.

Le CPJ est sensible aux préjugés et à la discrimination susceptibles d'affecter la vie d'une certaine proportion des membres des communautés culturelles.

http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/accommodements.pdf

Les prix La relève en place ○ édition 2008

Ces prix visent à souligner le travail de deux organisations qui ont mis sur pied des initiatives visant à intégrer les 12 à 30 ans dans leurs instances décisionnelles.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal et la Conférence régionale des élus de Montréal invitent les organisations montréalaises à déposer leur candidature avant le 29 février 2008.

Catégories :

- Organisation œuvrant auprès des jeunes;
- Organisation œuvrant auprès de la population en général.

Organisations admissibles :

Les organismes à but non lucratif, les coopératives, les entreprises privées, les organismes publics ou parapublics établis sur le territoire de l'île de Montréal.

Critères de sélection :

- Nombre de jeunes touchés;
- Type de poste occupé : consultatif, décisionnel;
- Effort de l'organisme pour faciliter l'arrivée et l'intégration des jeunes;
- Pérennité de la situation;
- Niveau de responsabilité confié aux jeunes;
- Caractère novateur de la place faite aux jeunes.

Seuls les engagements non rémunérés seront pris en considération.

Les candidatures doivent être déposées au plus tard le 29 février 2008 à 17 h.
Information et formulaire de mise en candidature :
(514) 842-2400 poste 2105

www.fjim.org

●○○○●○○○○●

Forum jeunesse de l'île de Montréal
Un espace de concertation et d'action pour la jeunesse

CRÉ de Montréal
Conférence régionale des élus

Secrétariat à la jeunesse Québec

Recrutement aux séjours 2007-2008!

Place aux jeunes du Québec

Tu souhaites t'établir et faire carrière en région...
Tu es âgé entre 18 et 35 ans...
Tu as terminé ou est en voie de compléter des études de niveau secondaire professionnel, collégial ou universitaire...
Les séjours exploratoires de Place aux jeunes sont faits pour toi!

Les activités proposées sont GRATUITES et se déroulent généralement sur 2 ou 3 fins de semaine. En compagnie d'un groupe composé d'une quinzaine d'autres jeunes originaires ou non de la région visitée, tu auras l'occasion de :

- Découvrir ou redécouvrir la région;
- Développer des réseaux de contacts avec des intervenants socio-économiques, des entrepreneurs, des employeurs potentiels et des élus;
- Imaginer et préparer ton avenir dans la région.

Pour t'inscrire :
- Contacte l'agent(e) de migration de la région de ton choix (sélectionne la région et la MRC à l'aide du menu déroulant situé dans le coin supérieur droit de toutes les pages du site Internet de Place aux jeunes ou à l'aide des cartes géographiques au bas des pages) ou
- Contacte un agent de liaison qui t'aidera à cibler une région et/ou te mettra en contact avec l'un ou l'autre des agents de migration en région : admin@placeauxjeunes.qc.ca ou 1 888 966-6725.

Après leur participation à ces séjours, de nombreux jeunes ont réalisé leur rêve de s'établir en région. Avec l'aide de Place aux jeunes, ils ont pu être aidés dans leur recherche d'emploi, leur migration et leur intégration dans leur nouveau milieu.

www.placeauxjeunes.qc.ca

« Levons-nous pour déclarer ce que nous voulons dès maintenant et pour les années à venir. Nous appelons les hommes et les femmes de tous les horizons à agir concrètement pour bâtir un monde plus juste, plus solidaire, plus ouvert (...) »

Des jeunes du Canada et du monde entier lancent un appel à l'engagement. La Grande Déclaration proclame les principes et valeurs qu'ils souhaitent promouvoir à l'échelle internationale.

Joignez-vous à des milliers de personnes pour signer la Déclaration! Chaque signataire s'engage à poser une action concrète pour atteindre les objectifs visés par le texte. Le répertoire des engagements est disponible à la rubrique Grande Déclaration du site Internet :

www.inm.qc.ca

Leaders et décisionnelles

1. VOLET FORMATION

6 semaines, 15 heures de formation au total (un soir par semaine, les mardis de 19 h à 21 h 30), formation offerte par des professionnelles (avocates, comptables agréées, etc.)

Le calendrier 2007-2008 :
du 11 mars au 15 avril 2008
du 29 avril au 3 juin 2008

Parmi les sujets abordés, les rôles et les responsabilités des administratrices, les procédures et les formules d'assemblées, etc.

2. VOLET MENTORAT

Le mentorat à la YWCA c'est…

- le jumelage entre une administratrice (mentore) et une femme qui veut apprendre les rouages d'un conseil d'administration à ses côtés (mentorée);
- axé sur la connaissance du conseil d'administration;
- une relation de partage, d'échange et d'entraide.

Quelques avantages - mentorée

Vivre une expérience terrain au sein d'une instance liée à son champ d'intérêt;
Élargir son réseau de contacts;
Échanger, partager et apprendre des expériences vécues de sa mentore, etc.

Quelques avantages - mentore

Partager ses connaissances et transmettre ses acquis;
Transmettre les valeurs et la vision stratégique de l'organisation dans laquelle elle s'implique, etc.

YWCA QUÉBEC

OPPORTUNITÉS

La YWCA de Québec est un organisme à but non lucratif, existant depuis bientôt 132 ans, qui agit comme partenaire de la femme dans sa réalité et qui est animé par des valeurs d'engagement, de solidarité, de partage, de respect, d'intégrité et de transparence. Leaders et décisionnelles est rendu possible grâce au programme À égalité pour décider du Secrétariat à la condition féminine du Québec et du Forum jeunesse de la région de Québec.

www.ywcaquebec.qc.ca

Prendre notre place : Créer de jeunes leaders dans la région des Laurentides

4 Korners

Le Centre de ressources familiales 4 Korners lance le projet *Taking Our Place* (Prendre notre place), un nouveau projet visant à mobiliser et favoriser l'autonomie des jeunes de langue anglaise dans les Laurentides.

La jeune population anglophone des Laurentides est en décroissance. Ceci est attribuable, d'une part, à la rareté des emplois et, d'autre part, à des possibilités limitées d'engagement communautaire. Faisant partie intégrante de la stratégie visant à retenir nos jeunes, le programme *Taking Our Place* a été lancé en octobre par le Centre de ressources familiales *4 Korners* de Deux-Montagnes.

Taking Our Place est un projet ciblant la jeunesse laurentienne entre 16 et 29 ans. Il vise à favoriser l'autonomie des jeunes en écoutant ce qu'ils veulent et en les aidant à parvenir à leurs fins. Le programme comprend l'organisation d'un forum jeunesse en mars, où les jeunes pourront se rassembler, réseauter, créer des partenariats avec des organismes francophones, discuter de problèmes existant dans leurs communautés et travailler ensemble à les résoudre. Le forum constituera le lancement du *Laurentian Youth Network* (Réseau jeunesse des Laurentides) au sein duquel la jeunesse anglophone pourra continuer de se donner des outils et obtenir une voix au sein de leur communauté.

Taking Our Place recherche des jeunes âgés de 16 à 29 ans, prêts à donner bénévolement de leur temps pour aider à la planification du forum. Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec madame Lise Palmer au (450) 974-3940.

Tous les jeunes de la région sont les bienvenus au forum jeunesse des Laurentides, mais ils/elles doivent réserver leur place.

www.takingourplace.org

Conseil du statut de la femme
Québec

L'OPINION DE JEUNES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS AU SUJET DE L'ÉGALITÉ DES SEXES : EXPRIMEZ-VOUS!

Le groupe de travail sur les jeunes du Conseil du statut de la femme (CSF) a pour mandat de réaliser une consultation auprès de jeunes Québécoises et Québécois afin de connaître leur perception au sujet de l'égalité des sexes. Cette consultation cible plus particulièrement leurs préoccupations et opinions relativement aux stéréotypes sexués, à la nature égalitaire des relations qu'ils entretiennent et à leur perception quant à l'atteinte de l'égalité de fait.

La consultation se déroule en trois phases : la première phase fut l'occasion de rencontrer les jeunes du 2e cycle du secondaire (automne 2006), la deuxième phase visait les jeunes du postsecondaire (soit cégep et université) (printemps 2007) et la troisième phase s'adresse aux jeunes du milieu du travail (hiver 2008).

Le CSF entame la troisième phase de consultation. Pour ce faire, il désire connaître l'opinion de jeunes travailleuses et travailleurs. Il leur est possible de participer à la consultation en complétant un questionnaire en ligne, avant le 15 février. Cela ne prend qu'une dizaine de minutes. Vous devez avoir moins de 35 ans et être sur le marché du travail pour répondre au sondage.

www.csf.gouv.qc.ca/fr/consultations/phpsurvey/survey.php?sid=20

Esplanade des jeunes

Le défi Éduc'alcool

Lancement de l'édition 2008 du Défi Éduc'alcool

S'entraider à modérer

De retour du 14 janvier au 11 avril 2008 prochain, le défi Éduc'alcool invite les jeunes de 13 à 17 ans qui fréquentent un organisme jeunesse à créer un projet original portant sur le thème de la surconsommation d'alcool. Cette année, 6 000 $ en prix seront remis aux organismes participants.

Selon les statistiques, 66 % des adolescents de 15 ans consomment de l'alcool et 40 % des jeunes buveurs le font avec excès. Les démarches de sensibilisation du défi, réalisé par l'Esplanade des jeunes et parrainé par Éduc'alcool, ont touché des milliers de jeunes au Québec depuis 2005. Encore une fois en 2008, tous les efforts sont mis en commun pour mettre un stop à la surconsommation d'alcool!

Comme chaque année, le défi Éduc'alcool propose de s'exprimer par la réalisation de vidéos, d'affiches, d'événements ou de compositions musicales. Du nouveau cette année, un porte-parole se joint au défi. En effet, le rappeur Anodajay invite les jeunes participants à écrire avec lui un texte sur le sujet « modérer sa consommation d'alcool ». Les gagnants seront ensuite invités à enregistrer la chanson avec Anodajay. La chanson sera distribuée dans les organismes jeunesse dans le but de sensibiliser un maximum de jeunes au problème de la surconsommation d'alcool. Pour les intervenants jeunesse de tout le Québec, le concours est un outil clés en main qui permet d'aborder la thématique de l'abus d'alcool auprès des 13 à 17 ans. Anodajay visitera aussi des maisons de jeunes et ira les rencontrer sur le terrain pendant toute la durée du défi.

Vous trouverez plus d'information sur le défi Éduc'alcool « S'entraider à modérer » sur le site :

www.esplanade.org/sentraideramoderer

Canada World Youth / Jeunesse Canada Monde

Jeunesse Canada Monde recrute de nouveaux participants!

Jeunesse Canada Monde (JCM) recrute! Nous avons besoin de votre aide. Vous connaissez les retombées positives du programme JCM. Parlez-en aux jeunes de votre entourage âgés de 17 à 24 ans. Ils pourraient prendre part au programme dès l'été 2008!

Pour participer à JCM, les candidats doivent être :

- Âgés entre 17 et 24 ans
- Citoyens canadiens ou immigrants reçus
- En bonne santé
- Motivés, ouverts d'esprit et dotés d'un bon jugement

http://recrutement.jeunessecanadamonde.org/index.html

Les Offices jeunesse internationaux du Québec

Date limite pour les dépôts des candidatures : vendredi le 8 février 2008

3e Colloque International des programmes locaux et régionaux de santé - Séjour professionnel en Wallonie-Bruxelles

Mons en Communauté française de Belgique - du 1er au 4 avril 2008

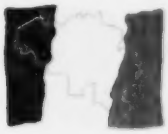

Pour plus d'information, consultez le site de l'OFQJ à l'adresse suivante :

http://www.ofqj.org/partir-en-france/appels/show/66

Contact : Amélie Venne, chargée de projets en relations internationales
Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse
Téléphone : (514) 864-6027
a.venne@oqwbj.org
www.oqwbj.org

4es Journées de la prévention de l'Institut National de la Prévention et de l'Éducation pour la santé (INPES)

Paris (France) - les 10 et 11 avril 2008

Pour plus d'information, consultez le site de l'OFQJ à l'adresse suivante :

http://www.ofqj.org/partir-en-france/appels/show/65

Contacts : Thierry Tulasne - courriel : ttulasne@ofqj.gouv.qc.ca
Thérèse Levasseur - courriel : tlevasseur@ofqj.gouv.qc.ca
Téléphone : (514) 873-4255
Téléphone sans frais au Québec : 1-800-465-425

Possibilité de formule DUO combinant les 2 activités.
Pour plus d'information, contactez l'OFQJ ou l'OQWBJ.

Vous avez des nouvelles à diffuser? Faites parvenir vos articles et images à l'adresse suivante : conseil.jeunesse@cpj.gouv.qc.ca

Ce bulletin est produit par le Conseil permanent de la jeunesse
www.cpj.gouv.qc.ca
12, rue Sainte-Anne, 2e étage, Québec (Québec) G1R 3X2
1 800 363-1049
ISSN : 1188-0546

Conseil permanent de la jeunesse Québec